

Nos

- Des **prestations 7 jours/7**
- Un **seul numéro d'appel** pour répondre à vos questions
- Une **astreinte téléphonique** en dehors des heures d'ouverture des bureaux
- Des **aides financières** (nous vous aidons à constituer le dossier de demande d'aide)
- Des **avantages fiscaux**
* De l'impôt sur le revenu
- La possibilité de régler vos factures **par CESU préfinancé**

05 63 43 25 00

Crédit d'impôt
jusqu'à 50 %
des frais
engagés *

Depuis plus de 70 ans, AASSODAL est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux seniors.

AASSODAL c'est plus de 1000 personnes aidées par an, une zone d'intervention dans le grand albigeois.

Agrément qualité
N° SAP777187972

**Association autorisée par le
Conseil Départemental du Tarn**

Nos partenaires : CAF, Conseil
Départemental, CARSAT, MGEN,
MDPH...

AASSODAL

6, place du maquis /
Bât.L2 - avenue Maréchal Juin
81000 Albi

Tel . 05 63 43 25 00 – Fax . 05 63 47 96 80
accueil@aassodal.fr / www.aassodal.fr



Association d'Aide
de Services et de
Soutien à Domicile
en Albigeois

Garde d'enfants à domicile

Confort, sérénité
et bien-être pour
votre enfant



SERVICES AUX PERSONNES A DOMICILE (NF311)
www.nf311.com

Pour vous permettre de conserver une activité professionnelle en toute quiétude, et dans le respect du rythme biologique de votre enfant, nous possédons un savoir-faire en :

- **Accompagnement et garde d'enfants dès la naissance**

- **Accompagnement d'enfants à l'école, dans leurs loisirs...**



Pour qui ?

Les enfants

- Tous les enfants y compris ceux atteints d'un handicap
- Tous les enfants qui ont besoin d'un accueil sur des **horaires étendus**
 - ▶ Entre 6 heures et minuit
- Tous les enfants de moins de 6 ans qui ont besoin d'un accueil sur des **horaires spécifiques**
 - ▶ Le dimanche et les jours fériés

Les parents

Quels que soient leurs revenus, leur situation familiale et leur projet professionnel :

◄ **Famille monoparentale en insertion professionnelle**

- permettre au parent qui a la garde de l'enfant de participer à des stages ou des formations professionnelles, en étant assuré de la garde de l'enfant par un professionnel.

- permettre au parent qui a la garde de l'enfant de répondre à une offre d'emploi, même à temps partiel.

◄ **Famille bénéficiant des minima sociaux**

- permettre aux parents les plus démunis de bénéficier d'une garde d'enfant avec une participation équivalente à une garde en structure.
- permettre aux parents les plus démunis de répondre à des offres d'emplois, même ponctuelles.

◄ **Famille travaillant sur des horaires atypiques**

- permettre aux parents dont les horaires de travail ne sont pas conformes aux horaires d'ouverture des structures classiques :
 - ▶ de répondre aux exigences professionnelles imposées par leur fonction.
 - ▶ de préserver le rythme biologique de leur enfant, et de compter sur un relais professionnel.

horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30
Vendredi 8 h – 12 h et 13 h 30 – 16 h 30
Samedi 8 h – 12 h (bureau place du maquis)
Tel. 05 63 43 25 00 – accueil@aassodal.fr